

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

19 mars 2018

Index : AMR 23/8098/2018

AILRC-FR

Colombie. L'homicide du fils d'un défenseur des droits humains assassiné prouve que les défenseurs des droits et leurs familles ne sont pas assez protégés

Amnesty International condamne l'assassinat de Javier Bernardo Cuero Ortíz, fils de Bernardo Cuero Bravo, qui a eu lieu le 19 mars 2018 dans la ville de Tumaco (sud de la Colombie). Son frère, Silvio Dubán Ortíz, a également été tué dans cette attaque.

Javier Bernardo et sa famille étaient assis devant le magasin d'un parent quand deux personnes non identifiées se sont approchées d'eux en moto et leur ont tiré dessus, tuant les deux hommes et blessant une autre personne. Amnesty International a reçu des informations indiquant que les assassins avaient visé directement les proches de Bernardo Cuero, signe que tout était prémédité et que le reste de la famille est peut-être encore menacé.

L'assassinat de Javier Bernardo intervient seulement neuf mois après celui, en juin 2017, de son père, Bernardo Cuero, défenseur des droits humains et membre de l'Association nationale des Afro-Colombiens déplacés (AFRODES), et quelques semaines à peine après l'audience d'inculpation de l'auteur présumé de ce crime. Il existe des éléments de preuve concernant les auteurs moraux de ces assassinats.

Bernardo Cuero avait à de nombreuses reprises demandé des mesures de protection pour lui et sa famille auprès de l'État colombien, mais il s'était heurté à un refus.

La vulnérabilité et le manque de protection des défenseurs des droits humains et de leurs familles en Colombie sont dramatiques. En 2017, le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme en Colombie a recensé 441 attaques, dont 121 meurtres. À la date du 19 mars 2018, on comptait déjà plus de 20 homicides depuis le début de l'année.

Le gouvernement colombien doit impérativement réagir de manière claire et efficace, de façon à garantir une protection complète des défenseurs des droits humains et des personnalités de la société civile en Colombie. Ces mesures de protection doivent aller au-delà des dispositifs policiers, qui se sont avérés inefficaces pour les personnes, leurs familles et les communautés qu'elles représentent. Plus précisément, le gouvernement colombien doit élaborer et mettre en œuvre des mesures urgentes visant à garantir la protection des membres des peuples afro-colombiens et indigènes. Ces mesures doivent être adoptées conjointement et les principaux éléments doivent être discutés en

consultation avec les dirigeants des communautés et les organisations qui les représentent.

De même, les enquêtes judiciaires concernant des affaires d'homicides et de menaces envers des défenseurs et leurs familles doivent être menées de manière efficace et impartiale, de telle sorte que tous les responsables, qu'il s'agisse des auteurs matériels ou moraux, soient traduits en justice. Si des mesures ne sont pas prises de toute urgence concernant la situation des défenseurs des droits humains, l'espace d'expression dont dispose la société civile va se réduire encore davantage et les violations des droits humains se poursuivront, entravant ainsi l'instauration d'une paix stable et durable en Colombie.